

## AVIS N° 011 - 2018 / BRVM / DG

### Fractionnement d'actions

### TOTAL CÔTE D'IVOIRE

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières - BRVM - porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que la société TOTAL CI procédera au fractionnement de ses actions (symbole : TTLC).

L'opération de fractionnement se déroulera selon les modalités suivantes :

- la date effective du fractionnement des actions est fixée au **lundi 12 février 2018** ;
- le rapport de fractionnement est de **cinq (05) actions nouvelles pour une (1) action ancienne** ;
- la valeur nominale de l'action passera de 250 FCFA à 50 FCFA ;
- le nombre d'actions composant le capital de la société passera de 12 592 320 à 62 961 600 ;
- la valeur théorique de l'action fractionnée sera publiée par Avis de la BRVM, dans le Bulletin Officiel de la Cote, le **vendredi 09 février 2018**.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son Siège au (225) 20 32 66 85 / (225) 20 32 66 86, ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 22 janvier 2018

Pour le Directeur Général,  
Le Directeur du Département des Etudes, de  
la Stratégie et du Développement du Marché,  
Chargé de l'Intérim

Birahim DIOUF

